

52^e rapport annuel
2007-2008



Notre mission

L'Ordre professionnel des diététistes du Québec assure la protection du public en matière de nutrition humaine et d'alimentation, notamment par le contrôle de l'exercice de la profession et de la qualité de l'acte professionnel, de même que par le maintien et le développement des compétences professionnelles des diététistes/nutritionnistes.

Par des prises de position et des actions ciblées, l'Ordre contribue à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population et des individus en favorisant des environnements propices à de saines habitudes alimentaires de même qu'en soutenant, dans chacun de ces environnements, l'accès aux compétences de ses membres. Ce faisant, l'Ordre favorise également des mesures d'éducation et d'accès à une information judicieuse, rigoureuse et d'intérêt public qui permet une prise de décision éclairée en matière d'alimentation.

Notre vision

Par les compétences de nos membres, la qualité de leurs interventions et de l'information donnée, de même que par la communication, la profession doit être reconnue comme LA référence en matière de nutrition humaine et d'alimentation. *Par le développement et l'affirmation de ces compétences, la profession doit passer d'un rôle de soutien à celui de décideur, d'un rôle d'exécutant à celui de leader, et d'un rôle de stricte analyse à celui de communicateur.*

Nos orientations stratégiques pour la période 2007-2010

- L'affirmation professionnelle par les compétences distinctives
- Le leadership par la maîtrise des rôles et des compétences
- La consolidation de la profession et du champ d'exercice

Nos valeurs

- Compétence
- Écoute
- Synergie
- Mieux-être de la population

Table des matières

Lettres de présentation	2
Rapport du président	3
Rapport de la direction générale	6
Rapport des activités du Bureau	8
Rapport des activités du Comité administratif	12
Rapport des activités relatives à la reconnaissance d'équivalences	14
Rapport du syndic	14
Rapports des comités réglementaires	15
Réalisations de l'Ordre en 2007-2008	18
Rapports des comités permanents et consultatifs	20
Groupes de travail divers	22
Tableau des membres au 31 mars 2008	23

États financiers au 31 mars 2008

Rapport des vérificateurs	27
Résultats	28
Évolution des actifs nets	29
Bilan	30
Flux de trésorerie	31
Notes complémentaires	32
Renseignements complémentaires	35



Veillez noter que l'emploi du féminin pour désigner les membres de la profession vise à alléger le texte et désigne tout autant les hommes que les femmes.

Cette publication a été réalisée par le personnel du siège de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec.

Dépôt légal – Bibliothèque et archives nationales du Québec, 2008
ISSN 1483-2135 (version imprimée) ISSN 1911-4095 (version PDF)

Lettres de présentation

Septembre 2008

Monsieur Michel Bissonnet
Président de l'Assemblée nationale
Gouvernement du Québec
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Québec (Québec)
G1A 1A4

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2008.

Ce rapport rend compte de l'ensemble des activités de l'Ordre et contient de nombreux renseignements d'intérêt public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Jacques P. Dupuis
Ministre de la Justice et
ministre responsable de l'application
des lois professionnelles

Septembre 2008

M^e Jacques P. Dupuis
Ministre de la Justice et
ministre responsable de l'application
des lois professionnelles
1200, route de l'Église
9^e étage
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4M1

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre, en votre qualité de ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, le rapport annuel de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Paul-Guy Duhamel, Dt.P.
Président

Septembre 2008

M^e Jean-Paul Dutrisac
Président
Office des professions du Québec
800, Place d'Youville
10^e étage
Québec (Québec)
G1R 5Z3

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 2008.

Ce rapport est préparé conformément au Règlement sur les normes relatives à la rédaction et au contenu du rapport annuel des ordres professionnels.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Paul-Guy Duhamel, Dt.P.
Président

Rapport du président

Paul-Guy Duhamel

Tombée de rideau!

Il y a six ans, j'amorçais avec fierté le mandat que les membres de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec me confiaient. Aujourd'hui, c'est avec émotion, mais surtout avec la certitude d'avoir donné le meilleur de moi-même, que j'entame ma dernière responsabilité à titre de président de l'Ordre, mon bilan de l'exercice 2007-2008. Et quelle année formidable!



Elle a en effet été marquée par l'adoption du plan stratégique 2007-2010. Enthousiasmant, celui-ci est résolument tourné vers un avenir où les diététistes/nutritionnistes auront la possibilité de s'affirmer dans toutes les sphères d'activité à l'intérieur desquelles peuvent s'exprimer leurs compétences et ainsi être reconnues comme les leaders en matière d'alimentation et de nutrition humaine.

Pour y arriver, trois axes s'imposent :

- L'affirmation professionnelle par les compétences distinctives : promouvoir, tant auprès du grand public que des instances gouvernementales, les compétences distinctives des membres de l'OPDQ et soutenir ces derniers dans l'affirmation de leur expertise;
- Le leadership par la maîtrise des rôles et des compétences : soutenir les membres de l'OPDQ dans la maîtrise de leurs rôles (décideur, leader, communicateur) et ajuster au besoin leurs normes de formation de telle sorte que leurs compétences répondent aux besoins évolutifs de la population;
- La consolidation de la profession et du champ d'exercice : consolider la profession en valorisant l'appartenance au système professionnel, en renforçant le champ d'exercice des membres de l'OPDQ et en promouvant auprès des intervenants de milieux divers la reconnaissance de leurs compétences.

Les premiers moments auront également été consacrés à l'intention de l'Office des professions de procéder à une mise à jour du Code des professions et des lois professionnelles relativement aux dispositions applicables aux ordres.

Forts de notre expérience liée à la mise en œuvre des dispositions de ladite loi 90 qui s'appliquent aux diététistes/nutritionnistes, jumelée au principe fondamental que la portée des activités octroyées par le législateur à quiconque s'interprète à la lumière du champ où elles s'inscrivent et de leur finalité, nous avons proposé plusieurs améliorations notables.

Parmi celles-ci, mentionnons l'élargissement de notre champ d'exercice afin d'inclure l'alimentation des collectivités et la nutrition publique, ainsi que notre volonté de simplifier les conditions relatives aux activités réservées, auxquelles nous avons notamment ajouté l'évaluation de l'état nutritionnel. Face aux propositions certainement nombreuses des ordres, l'Office des professions a priorisé son action afin de prendre le temps nécessaire pour déterminer à quelles recommandations il entendrait donner suite à court, moyen et long termes.

Tous s'entendent sur le fait que l'accès à la médecine de famille doit passer par un nouveau modèle d'organisation de soins basé dans certaines circonstances sur un tandem médecins-infirmières. Ceci est rendu nécessaire afin d'assurer un meilleur suivi des personnes atteintes de maladies chroniques et de permettre aux médecins d'accueillir plus de patients. Dans ce contexte, les infirmières praticiennes spécialisées de première ligne sont un atout. Néanmoins, lorsque le temps est venu de réglementer cette pratique émergente, l'OPDQ a réussi par sa vigilance à s'assurer que cela se fasse conformément au principe énoncé au Code des professions mentionné plus tôt. Ainsi, la détermination d'un plan de traitement nutritionnel reste une activité réservée aux diététistes/nutritionnistes, partagée avec les médecins.

Rapport du président (suite)

Le dossier de la dysphagie a quant à lui connu un fâcheux développement. Alors que l'intérêt public commandait que les ordres concernés au premier chef par cette problématique s'entendent afin de proposer aux gestionnaires du réseau de la santé un mode d'intervention auprès des personnes atteintes d'un trouble de la déglutition qui soit sensé, efficace, sécuritaire et conforme au principe du Code des professions, il en fut tout autrement. Cependant, l'intervention interdisciplinaire en dysphagie étant primordiale, certains ont pris l'initiative d'en baliser la pratique sans toutefois considérer nécessairement l'encadrement législatif professionnel. C'est dans ce contexte et après avoir épuisé tous les autres recours qu'en début d'année 2008 l'action de l'OPDQ s'est révélée cruciale pour la protection du public. Certes, la cristallisation des litiges jusqu'à leur judiciarisation est toujours regrettable. Mais, puisque nous souscrivons aux principes fondateurs du système professionnel, nous les défendons activement.

L'année 2007-2008 aura été marquante également par la grande quantité de consultations menées par le gouvernement dans des sphères d'activité d'intérêt pour l'OPDQ.

À l'été 2007, après un peu plus de douze mois de travail, l'Ordre entamait en effet avec de proches collaborateurs un dernier sprint afin de permettre au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec de sortir une politique-cadre pour le milieu scolaire qui soit pertinente à l'acquisition de saines habitudes alimentaires. Sans être parfaite, la politique lancée le 14 septembre 2007 reprend à son compte l'essentiel des recommandations de l'OPDQ à cet égard.

Par ailleurs, nous constatons que nous avons été largement entendus par les membres de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. Ainsi, notre mémoire faisait état de notre inquiétude à propos du fait que la mission du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec ne prenait en compte que l'essor économique de l'industrie bio-alimentaire. Nous demandions donc qu'elle inclue l'accès à une alimentation de qualité à prix équitable pour l'ensemble de la population. Les commissaires suggéraient de corriger cette lacune en recommandant « que le secteur agricole et agroalimentaire situe son développement dans une perspective santé et que la nouvelle politique agricole du gouvernement du Québec soit orientée vers des objectifs de santé et de saine alimentation ».

Nous observons aussi que la commission émet des recommandations en droite ligne avec nos positions :

- L'encouragement du développement de produits québécois différenciés qui sont certifiés provenir de culture ou d'élevage sans pesticide de synthèse, sans hormone de croissance et sans antibiotique;
- L'incitation auprès de toute la filière agroalimentaire à compléter la mise en place de mesures de contrôle de la qualité des produits et de gestion des risques afin de répondre aux plus hauts standards en matière d'innocuité des aliments;
- L'incitation auprès du gouvernement fédéral à :
 - Engager des travaux sur la révision du système d'étiquetage des produits alimentaires afin de fournir aux consommateurs une information encore plus simple, claire et pertinente sur le contenu nutritionnel des produits agricoles et des aliments;
 - Empêcher, par une application plus rigoureuse de l'inspection des aliments, l'entrée au Canada d'aliments contenant des résidus de produits interdits d'usage ou de viandes provenant d'animaux nourris avec des substances interdites au Canada en raison des risques qu'ils présentent pour la santé;
- L'invitation lancée aux ordres professionnels et aux associations représentant les diététistes de même qu'aux universités à orienter leur offre de service et de formation de manière à répondre le plus adéquatement possible aux besoins des entreprises de transformation et de les aider à développer et à mettre en marché des produits alimentaires différenciés reconnus pour leur contribution à une saine alimentation.

Si le rapport du groupe de travail sur le financement du système de santé (rapport Castonguay) n'aborde pas précisément la diététique ou le traitement nutritionnel, il s'interroge directement sur les services alimentaires, à savoir : est-il pertinent de voir le système public payer le couvert aux malades hospitalisés, quel que soit leur statut socioéconomique, alors que les personnes âgées en perte d'autonomie hébergées en CHSLD acquittent des montants importants pour leur nourriture?

La question peut sembler banale. Mais elle laisse sous-entendre que l'alimentation des malades est un service de soutien. Or, nous savons que pour un nombre croissant de patients, les repas font partie de plans de traitement nutritionnel individualisés, qui constituent une composante incontournable du traitement médical. Cette méconnaissance nous rappelle l'importance d'éduquer les décideurs et les leaders d'opinion sur le rôle des services d'alimentation, notamment dans le secteur de la santé.

L'année s'est terminée avec la publication du rapport faisant suite à la consultation sur les conditions de vie des aînés. La ministre responsable du dossier s'est déjà montrée ouverte à ce que soit élaborée une politique alimentaire pour les aînés en centres d'hébergement. Par contre, si les commissaires ont été très sensibles à l'idée de faire le dépistage de la malnutrition, leur rapport demeure évasif à ce sujet. Il faudra donc ici aussi continuer à faire preuve de vigilance.

Sur ces quelques lignes s'achèvent donc six ans de présidence, qui ont été pour moi formidables, et ce, en grande partie en raison du travail de mes prédécesseurs, de l'ensemble de mes collègues de la permanence, des administrateurs du Bureau et des bénévoles de l'Ordre. Je les en remercie du fond du cœur. Grâce à eux, le 31 mars 2008, j'ai pu laisser à mon successeur, M. Michel Sanscartier, une organisation en santé, dynamique, perçue à juste titre comme un organisme de protection des consommateurs et du public qui œuvre à de nombreux projets enthousiasmants. Mon soutien, notamment à la réalisation de la mission de l'OPDQ, lui est déjà acquis ainsi qu'aux administrateurs du Bureau de l'Ordre.

Joël de Rosnay, grand scientifique français, affirme que « de même que la diététique alimentaire aide à équilibrer [sa] vie, les sociétés industrialisées doivent inventer une diététique de l'information (pour éviter l'infopollution) et une diététique de l'énergie (pour réduire le gaspillage) ». Notre profession est donc pleine d'avenir. Encore faut-il s'ouvrir aux options que nous n'avions jamais considérées et susciter la réflexion hors des sentiers battus. Nous devons en effet oser explorer toutes les possibilités de la profession de diététiste/nutritionniste, même celles pour le moment improbables. Car les utopies d'aujourd'hui deviennent souvent les évidences de demain.



Rapport de la direction générale

Annie Chapados, avocate
Directrice générale et secrétaire



La directrice générale dirige et coordonne les activités de l'Ordre dans le respect de la loi ainsi que des règlements, priorités, objectifs et politiques de l'Ordre. Elle est responsable de la gestion des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles, de la coordination du travail des comités et de la gestion des communications. Elle occupe de plus la fonction de secrétaire de l'Ordre.

Si l'année 2006-2007 a été consacrée en majeure partie aux travaux préparatoires à la planification stratégique de l'Ordre, celle qui se termine aura quant à elle permis de doter l'OPDQ des outils nécessaires à la réalisation de son ambitieux projet. À cette fin, la permanence a dû grandement recentrer ses activités sur les aspects administratifs de l'organisation, étape préalable et indispensable à l'atteinte des objectifs fixés par le Bureau.

RESSOURCES HUMAINES ET BÉNÉVOLAT

La vacance laissée au poste d'adjointe aux affaires publiques au début 2007 n'a pu être comblée en cours d'année. Par ailleurs, le départ de la responsable des affaires professionnelles, M^{me} Louise Lavallée Côté, prévu pour juin 2008, annonçait une autre vacance à un poste professionnel. Si nous nous sommes réjouis avec elles de la possibilité qu'elles avaient de relever de nouveaux défis, la vacance de ces deux postes a nécessairement entraîné une baisse des activités non reliées au contrôle de l'exercice de la profession. Par contre, cela nous a permis en retour de planifier la main-d'œuvre. Nous avons ainsi modifié la structure organisationnelle et redéfini les deux postes de telle sorte que l'Ordre soit en mesure d'acquiescer de nouvelles compétences en droite ligne avec les besoins découlant de la planification.

Ce fut aussi l'occasion de procéder à un exercice de rationalisation des comités et groupes de travail consultatifs de l'Ordre; la nouvelle arborescence en prévoyant dix-neuf plutôt que trente-cinq. Tous ces éléments conjugués expliquent donc que lesdits comités aient nécessairement été moins sollicités en cours d'année.

GOVERNANCE

Qui dit réorganisation dit gouvernance. Et l'OPDQ n'a pas échappé à ce sain exercice, ô combien délicat! La réflexion amorcée en 2006-2007 par un groupe de travail multidisciplinaire présidé par M^{me} Louise Bigras-Desaulniers a été complétée et un rapport sur la gouvernance de l'OPDQ a été déposé cette année auprès du Bureau. Ce dernier ayant fait siennes les dix-neuf recommandations formulées, elles ont également été à la base de la restructuration interne de l'Ordre. Ces recommandations devraient d'ailleurs être bientôt implantées dans leur intégralité.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

L'ensemble du système professionnel a été en mouvance en 2007-2008. Les ordres professionnels québécois ont notamment été assujettis à un nouveau et double régime d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels. L'accompagnaient de nouvelles obligations concernant non seulement le déploiement au sein de chaque ordre d'un plan de classification et d'un calendrier de conservation des documents, mais aussi la mise sur pied de différents registres. Qui plus est, de nouvelles normes quant aux tableaux des ordres professionnels ont été adoptées par le gouvernement, rendant ainsi caduc celui que nous utilisons actuellement. Par ailleurs, les ordres ont dû se soumettre à de nouvelles obligations relatives à la reconnaissance d'équivalences de diplôme et de formation ainsi qu'à l'émission de nouveaux types de permis. Toutes ces mesures ont donc eu tôt fait de mettre en exergue les problèmes de notre parc informatique, trop vétuste pour accueillir adéquatement les nouveaux systèmes que nous sommes tenus d'avoir.

Tant et si bien que l'OPDQ a dû procéder à deux appels de soumissions : l'un en vue d'acquérir un nouveau Tableau de l'Ordre, l'autre afin de remplacer l'actuel parc informatique – l'acquisition des nouveaux systèmes et leur déploiement étant prévus au cours de l'année 2008.

Vu cette vague de changements tant sur le plan de l'encadrement des activités de l'Ordre que sur celui de ses ressources humaines, la révision des processus d'affaires de l'OPDQ et de ses méthodes, mais aussi et surtout de leur documentation, apparaissait opportune, sinon essentielle afin d'éviter des ruptures de services ou des pertes de savoir-faire. L'opération, exigeante pour les employés de l'Ordre, va bon train et devrait être complétée en 2009.

FINANCES

Miser sur les aspects organisationnels plutôt que positionnels des activités de l'Ordre a eu cela de bon que les dépenses de l'OPDQ ont été par le fait même rationalisées.

Si 2006-2007 se soldait par un léger surplus, généré entièrement par les revenus du Congrès, 2007-2008 se termine par un véritable surplus, lequel nous permet de penser que la situation financière de l'Ordre est, pour autant qu'il maintienne de saines et rigoureuses règles de gestion, enfin assainie. De ce fait, l'OPDQ sera en mesure de se doter cette année d'outils de travail performants et d'appliquer l'essentiel de son énergie à atteindre les objectifs de sa planification stratégique, dont le dossier de la révision de la norme initiale de formation des diététistes/nutritionnistes.

POSITIONNEMENT

Quoique ce rapport puisse paraître aride, parce qu'avant tout administratif et centré sur l'organisation interne, l'OPDQ a néanmoins réalisé en cours d'année, tel qu'en fait foi le rapport de la présidence, l'amorce d'un nouveau positionnement de l'expertise des membres de l'Ordre, notamment auprès des instances gouvernementales. Non seulement l'Ordre a-t-il comparu auprès de commissions diverses (sur les conditions de vie des aînés, sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire, etc.), mais ses représentations ont toujours reçu l'écoute active du gouvernement, qui a d'ailleurs souvent sollicité l'expertise de nos membres afin d'y voir plus clair. D'où l'importance que notre organisation, nos outils et nos systèmes soient optimaux afin que nous soyons en mesure de répondre à cette demande croissante.

Toujours sur la scène publique, l'OPDQ a participé comme d'habitude activement au Mois de la nutrition, qui soulignait cette année le 10^e anniversaire de la Journée des diététistes. L'Ordre a également collaboré au sommet sur la santé organisé sous l'égide du Collège des médecins et a participé à la réalisation d'un petit déjeuner de purées préformées, servi aux députés à l'Hôtel du Parlement. À elle seule, et grâce notamment à M^{me} Thérèse Dufresne, Dt.P., de même qu'à l'équipe de diététistes/nutritionnistes qui nous accompagnaient comme personnes-ressources, cette dernière opération aura fait connaître aux élus l'expertise de nos membres.

Se donner les moyens d'agir, afin qu'ultimement le public s'en trouve mieux servi et protégé : voilà à quoi nous devons tous nous consacrer, voilà à quoi votre ordre professionnel s'est employé.

Rapport des activités du Bureau

Le Bureau est l'instance décisionnelle suprême de l'Ordre. Ses responsabilités fondamentales, dans le contexte de la mission de protection du public, s'articulent notamment autour de l'encadrement de l'exercice de la profession, de son contrôle de même que celui de l'admission à la profession. Pour ce faire, le Bureau adopte les règlements qui encadrent la profession de diététiste/nutritionniste et voit à leur application. Il nomme, en outre, les titulaires des fonctions-clés au sein de l'Ordre. Le Bureau voit aussi au bon fonctionnement de l'Ordre en adoptant, entre autres, des règlements sur les affaires internes et en veillant à leur application.

Président

Élu au suffrage universel des membres de l'Ordre

Paul-Guy Duhamel
Du 1^{er} avril 2005 au 31 mars 2008

Membres du Bureau

Administrateurs élus

Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a)
Paulette A. Melanson
Du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2010

Saguenay-Lac-Saint-Jean b)
Caroline Benoît
Du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2010

Québec, Chaudière-Appalaches et Côte-Nord c)
Mimi Demers
Du 1^{er} avril 2006 au 31 mars 2009
Ann Payne
Du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2010

Mauricie-Bois-Francs d)
Sylvie Renaud
Du 15 septembre 2007 au 31 mars 2010
Francine Boivin
Du 1^{er} avril 2005 au 17 juin 2007

Estrie e)
Carole Larose
Du 1^{er} avril 2006 au 31 mars 2009

Montréal f)
Manon Cormier
Du 15 septembre 2007 au 31 mars 2009
Sylvie Renaud
Du 1^{er} avril 2006 au 15 septembre 2007

Montréal g)
Catherine Crowe
Du 1^{er} avril 2006 au 31 mars 2009
Nathalie Jobin
Du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2010
Joane Routhier
Du 1^{er} avril 2005 au 31 mars 2008

Laval et Laurentides-Lanaudière h)
Marie-Josée Labelle
Du 1^{er} avril 2006 au 31 mars 2009

Outaouais i)
Jeannette Allard
Du 1^{er} avril 2006 au 31 mars 2009

Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec j)
Hélène Michaud
Du 1^{er} avril 2006 au 31 mars 2009

Administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec

Juliette P. Bailly
Du 19 septembre 2007 au 31 mars 2008

Clara Dufour
Du 23 février 2006 au 31 mars 2008

Manon Murphy
Du 1^{er} avril 2005 au 11 juin 2007

Pascal Roberge
Du 1^{er} avril 2005 au 31 mars 2008

Dans l'exercice de ses fonctions, le Bureau est appuyé par le personnel de l'Ordre.

Personnel de l'Ordre

Directrice générale et secrétaire

Annie Chapados

Secrétaire générale adjointe

Nicole Bonneau

Responsable des affaires professionnelles

Louise Lavallée Côté

Coordonnatrice à l'inspection professionnelle

Ginette Caron

Adjointe aux affaires publiques

Poste vacant

Adjointe à l'administration et aux finances

Chantal Duchesne

Adjointe aux communications et services à la clientèle

Lise Tardif

Adjointe à l'édition de l'information

Danielle Sauvé

Adjointe administrative

Marjolaine Lacoste (jusqu'au 15 février 2008)

Préposée à la saisie de données et au Tableau de l'Ordre

Florence Tambwe (depuis le 8 janvier 2008)

Assemblée générale annuelle

Afin de faire état des activités réalisées au cours de l'exercice 2007-2008, l'assemblée générale annuelle des membres de l'Ordre est prévue le 19 septembre 2008.

Réunions

Au cours de l'exercice 2007-2008, le Bureau a tenu cinq assemblées régulières et une réunion extraordinaire par conférence téléphonique.

Résolutions

102 résolutions ont été adoptées en cours d'exercice, dont les principales avaient les finalités suivantes.

Nominations et délégations

Élire les membres du Comité administratif pour l'exercice 2007-2008 : M^{mes} Catherine Crowe, vice-présidente en titre et vice-présidente – nutrition clinique, Jeannette Allard, vice-présidente – nutrition publique, Carole Larose, trésorière, et M. Pascal Roberge, administrateur nommé (295^e).

Nommer les personnes suivantes à titre d'officiers autorisés pour la signature des chèques émis par l'Ordre au cours de l'exercice 2007-2008 : M. Paul-Guy Duhamel, président, M^{mes} Annie Chapados, directrice générale et secrétaire, Carole Larose, trésorière, et Catherine Crowe, vice-présidente en titre (295^e).

Nommer M^{me} Louise Lavallée Côté, responsable des affaires professionnelles, à titre de déléguée de l'Ordre, ainsi que M^{me} Catherine Crowe à titre de déléguée substitut au sein du Conseil interprofessionnel du Québec pour l'exercice 2007-2008 (295^e).

Nommer M^{me} Marthe Vuignier, présidente du Comité d'inspection professionnelle, à titre de déléguée de l'Ordre, ainsi que M^{me} Ginette Caron, coordonnatrice à l'inspection professionnelle, à titre de déléguée substitut au sein du Conseil québécois d'agrément d'établissements de santé et de services sociaux (295^e).

Nommer le président, M. Paul-Guy Duhamel, et la directrice générale, M^{me} Annie Chapados, à titre de délégués de l'Ordre au sein de l'Alliance of Canadian Dietetic Regulatory Bodies (295^e).

Nommer le président, M. Paul-Guy Duhamel, à titre de délégué de l'Ordre au sein du Conseil québécois sur le poids et la santé (295^e).

Nommer le président, M. Paul-Guy Duhamel, à titre de délégué de l'Ordre au sein du Groupe de promotion pour la prévention en santé (GP²S) (295^e).

Nommer M^e Annie Chapados, directrice générale et secrétaire, à titre de responsable de l'application de la Loi sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels (295^e).

Rapport des activités du Bureau (suite)

Nommer M^{me} Manon Cormier, administratrice de la région de la Montérégie (f), pour la fin du mandat qui s'échelonne jusqu'au 31 mars 2009 (297^e).

Nommer M^{me} Louise Lavallée Côté, responsable aux affaires professionnelles, à titre de responsable substitut de l'application de la Loi sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels (297^e).

Nommer M^{me} Nicole Bonneau à titre de secrétaire d'élection et lui confier le mandat d'assumer aux fins des élections 2008 tous les droits et obligations du secrétaire auquel elle se substitue (298^e).

Nommer M^{mes} Jacinthe Dulude Barbeau, diététiste, Lise Tardif, et Danielle Sauvé, à titre de scrutatrices, et M^{me} Ginette Caron, diététiste, à titre de scrutatrice substitut (299^e).

Tableau des membres

Délivrer des permis et inscrire au Tableau des membres de l'Ordre toute personne dont le dossier a été étudié et recommandé au Bureau (295^e, 296^e, 297^e, 298^e, 299^e).

Reconduire, en vertu de l'article 39 du Code des professions, une autorisation spéciale conférant le droit d'utiliser les titres réservés aux membres de l'Ordre pour la période allant du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008 (295^e).

Inscrire au Tableau des membres les personnes qui désirent réintégrer les rangs de l'Ordre et qui ont satisfait aux exigences de l'article 46 du Code des professions (295^e, 299^e).

Imposer un programme de mise à jour aux membres n^o 1061, 1754, 1935, 0328, avec limitation du droit d'exercer toute activité relevant du domaine de la nutrition clinique (295^e, 296^e, 298^e).

Limiter le droit d'exercice des activités qui ne sont pas du ressort de la nutrition clinique aux membres n^o 0064 et 0416 (296^e).

Radier du Tableau des membres de l'Ordre les personnes qui n'ont pas versé, dans les délais fixés, la cotisation annuelle et les autres sommes redevables (296^e).

Comités

Nommer à titre de membres du Comité des finances et de vérification pour l'exercice 2007-2008 les personnes suivantes : M^{mes} Francine Boivin, Claire Deraspe, Clara Dufour, Annie Chapados ainsi que Carole Larose, agissant en sa qualité de trésorière et présidente du comité (295^e).

Autoriser, lorsque le secrétaire du Comité de discipline est empêché d'agir, M^e Stéphanie Perreault à exercer les pouvoirs conférés à M^e Pierre Gauthier, notamment celui d'agir comme greffier-audencier, et autoriser pareillement, en cas d'incapacité d'agir des personnes susmentionnées, M^e Maria Gagliardi à exercer les pouvoirs conférés à M^e Pierre Gauthier, notamment celui d'agir comme greffier-audencier (295^e).

Adopter le plan de rationalisation et la nouvelle arborescence des comités de l'Ordre en découlant (296^e).

Constituer le Comité sur la formation continue et adopter son mandat (296^e).

Nommer au Comité sur la formation continue M^{me} Louise Saint-Denis, à titre de présidente du comité, M^{mes} Michelle Cossette et Christine Chénard, ainsi que Louise Lavallée Côté à titre de coordonnatrices des travaux (296^e).

Nommer M^{me} Caroline Jean à titre d'inspecteur-enquêteur (297^e).

Nommer M^{me} Juliette A. Bailly à titre de membre du Comité d'éthique et de déontologie (298^e).

Donner un accord de principe pour la création du Comité des sages dans le dossier de la norme initiale de formation (298^e).

Nommer M^{mes} Sophie Desroches et Nancy Presse à titre de membres du Comité éditorial de la revue (299^e).

Nommer, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2008, M^{mes} Catherine Crowe, Jeannette Allard, Carole Larose et M. Pascal Roberge à titre de membres du Comité d'évaluation de la direction générale, ainsi que M. Paul-Guy Duhamel à titre de président dudit comité (299^e).

Finances

Adopter le projet du Budget prévisionnel 2007-2008 tel qu'il a été présenté (295^e).

Adopter les états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2007, tel qu'ils ont été présentés avec leurs modifications (296^e).

Recommander aux membres réunis en assemblée générale annuelle de reconduire le contrat de la firme comptable Beaudoin Doray Tremblay en tant que vérificateur des états financiers de l'Ordre pour les exercices 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 selon les conditions de la soumission reçue (296^e).

Réaffecter un montant de 60 000 \$ provenant du fonds de réserve « Révision du *Manuel de nutrition clinique* » à l'acquisition d'un nouveau Tableau des membres de l'Ordre (296^e).

Retenir les services de la firme MINASU (phase I); autoriser la directrice générale à signer le contrat d'acquisition du Tableau de l'Ordre; autoriser l'acquisition d'un nouveau serveur (298^e).

Adopter les réaffectations budgétaires 2007-2008 proposées au regard de la masse salariale pour les postes de préposée au Tableau de l'Ordre et à la saisie de données, de coordonnatrice aux affaires publiques et pour un étudiant stagiaire en droit (298^e).

Orientations, programmes et documents

Adopter le programme de surveillance générale proposé par le Comité d'inspection professionnelle pour l'exercice 2007-2008 (296^e).

Adopter le projet d'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 14 septembre 2007 tel qu'il a été présenté avec ses modifications (296^e).

Donner un accord de principe sur la structure du mémoire pour dépôt à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (296^e).

Donner un accord de principe aux différentes démarches proposées dans le dossier de la dysphagie et autoriser la directrice générale à mandater au besoin la firme Cain Lamarre Casgrain Wells pour déposer toute procédure que l'évolution du dossier rendra nécessaire (296^e).

Soutenir le projet de L'ABCdaire misant sur le suivi périodique du développement et de la santé des enfants (298^e).

Adopter le contenu du document *Le lien nutrition et santé mentale* avec quelques modifications ainsi que celui de *L'Argumentaire légistique* tel qu'il a été présenté; donner un accord de principe sur la recommandation qu'entend faire l'Office des professions du Québec au ministre responsable de l'application des lois professionnelles sur l'intégration au projet de loi 50 d'une disposition interprétative au Code des professions et autoriser la directrice générale à déposer, le temps venu, un mémoire dont le contenu sera calqué, selon l'évolution des choses, sur l'une ou l'autre des avenues exploitées dans *L'Argumentaire légistique* ou le document de l'Office des professions (299^e).

Accepter de fournir une expertise dans le projet d'amélioration de l'alimentation en CHSLD du ministère de la Santé et des Services sociaux et déléguer M^{me} Claire Deraspe, diététiste, pour siéger au sein du Comité sur l'alimentation en CHSLD (299^e).

Soutenir le projet de création d'un centre d'analyse sur le poids, présenté par le CQPS au Fonds pour la promotion de saines habitudes de vie (299^e).

Soutenir le projet de création d'une campagne de sensibilisation destinée aux jeunes, pour présentation par le Groupe d'action sur le poids Équilibre au Fonds pour la promotion de saines habitudes de vie (299^e).

Reconnaisances

Soumettre la candidature de M. Jean Rousseau au prix « Mérite du CIQ » (296^e).

Remettre le prix Excellence en carrière Suzanne-Simard-Mavrikakis de Provigo, membre du groupe Loblaw, à M^{me} Lise Bertrand (297^e).

Décerner le Prix du bénévole Dale Parizeau LM à M^{me} Lorna Moscovitch (297^e).

Affaires juridiques et politiques administratives

Autoriser le Comité d'inspection professionnelle à s'adjoindre, au besoin, lors d'enquêtes particulières où le membre est représenté par un avocat, les services d'un procureur-conseil, et autoriser, sur une base annuelle, la secrétaire de l'Ordre à mandater un tel procureur (295^e).

Rapport des activités du Bureau (suite)

Mettre fin à la période de probation et procéder à l'embauche de M^e Annie Chapados, directrice générale et secrétaire, et négocier un contrat selon les paramètres déterminés par le Bureau (296^e).

Vu le plaidoyer de culpabilité de M^{me} Bach Thuet-Vo à une accusation d'exercice illégal, attendre une période de 6 mois avant d'effectuer un suivi, puis faire rapport au Bureau (297^e).

Adopter le document *Fonctions à la présidence* tel qu'il a été modifié (296^e).

Adopter les modifications apportées à la politique 14 concernant les insertions publicitaires pour les offres d'emploi (298^e).

Réaliser un projet de mémoire à l'égard du projet de loi 50 pour dépôt à la Commission parlementaire et le soumettre au Comité administratif ou au Bureau pour adoption (298^e).

Donner un accord de principe sur le règlement modifiant le Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme ou de formation aux fins de la délivrance d'un permis de l'Ordre avec ses modifications (299^e).

Adopter les modifications proposées aux articles 4, 8 et 9 du Règlement sur les élections au Bureau de l'Ordre (299^e).

Adopter le rapport sur la gouvernance au sein de l'OPDQ, soit les huit (8) recommandations stratégiques et les onze (11) recommandations opérationnelles émises par le Comité ad hoc sur la gouvernance au regard notamment de l'évaluation de la charge de travail à la présidence et des modalités de temps et de rémunération y allouées (réunion extraordinaire du 19 septembre 2007).

Adopter les modifications proposées à la politique 6, Rémunération et conditions de travail des dirigeants et employés, et à la nouvelle politique 6.1., Rémunération et conditions de travail du président, tel qu'elle a été modifiée (299^e).

Ratifier toute décision prise par le Comité administratif et contenue aux procès-verbaux de ses séances (295^e, 296^e, 297^e, 298^e).

Rapport des activités du Comité administratif

Le Comité administratif, élu annuellement parmi les membres du Bureau, est chargé de l'administration des affaires courantes de l'Ordre et peut exercer tous les pouvoirs que le Bureau lui délègue, à l'exception de l'adoption de règlements.

Membres du Comité administratif

Président

Paul-Guy Duhamel

Vice-présidente en titre et vice-présidente – nutrition clinique

Catherine Crowe

Vice-présidente – nutrition publique

Jeannette Allard

Trésorière

Carole Larose

Administrateur nommé

Pascal Roberge

Réunions

Au cours de l'exercice 2007-2008, le Comité administratif a tenu cinq séances régulières et six séances extraordinaires, dont quatre par conférence téléphonique.

Résolutions

68 résolutions ont été adoptées en cours d'exercice, dont les principales avaient les finalités suivantes.

Tableau des membres

Délivrer des permis et inscrire au Tableau des membres de l'Ordre toute personne dont le dossier a été étudié et recommandé au Bureau (304^e, 305^e, 306^e, 307^e, 308^e).

Inscrire au Tableau des membres les personnes qui désirent réintégrer les rangs de l'Ordre et qui ont satisfait aux exigences de l'article 46 du Code des professions (304^e, 305^e, 306^e, 307^e, 308^e).

Imposer un programme de mise à jour au membre n° 4282 avec limitation de son droit d'exercer toute activité relevant du domaine de la nutrition clinique (306^e).

Ne pas imposer un programme de mise à jour aux membres n° 3011, 1751, 3153 et 1722, mais limiter leur droit d'exercer des activités qui ne sont pas du ressort de la nutrition clinique à la suite d'une demande de réinscription au Tableau des membres de l'Ordre (305^e, 306^e, 308^e).

Considérer la réussite du stage de perfectionnement des membres n° 4085, 1258 et lever la limitation quant à leur droit d'exercer des activités professionnelles en nutrition clinique (306^e).

Comités

Donner un accord de principe sur la création d'un groupe de réflexion sur les besoins en services professionnels et sur la détermination des compétences au regard de modifications à la norme initiale de formation (306^e).

Finances

Confier à M^{mes} Catherine Crowe et Carole Larose le soin de finaliser le projet de contrat de travail de la directrice générale (307^e).

Orientations, programmes et documents

Acheminer une lettre au directeur des services professionnels du CHUM requérant une rencontre afin de discuter des irrégularités constatées par l'inspection professionnelle ainsi que des politiques et directives administratives du CHUM contrevenant à l'encadrement législatif et réglementaire de l'exercice de la profession; autoriser M^e Chapados à mandater le procureur de son choix pour toute démarche jugée utile dans le contexte, comprenant l'obtention d'opinions, la participation à des rencontres avec les autorités du réseau et le dépôt de procédures, le cas échéant; informer l'AQESSS de notre démarche (séance extraordinaire du 11 juillet 2007).

Donner un accord de principe sur la structure du mémoire, pour présentation à la consultation publique sur les conditions de vie des aînés (305^e).

Donner un accord de principe sur la création d'une bourse pour un étudiant en diététique de l'Université Laval et obtenir de plus amples informations sur cette question (305^e).

Donner un accord de principe sur le contenu de l'addenda devant être déposé à la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois en complément à notre mémoire (305^e).

Affaires juridiques et politiques administratives

Ordonner au membre n° 2282 de se soumettre, selon les articles 48 et suivants du Code des professions, à un examen médical (séance extraordinaire du 4 septembre 2007).

Adopter les objectifs présentés pour l'exercice 2007-2008 dans le cadre de la planification stratégique (305^e).

Modifier la politique 14, Production, vente, distribution, diffusion, afin de restreindre les envois publicitaires aux publicités non comparatives (306^e).

Créer le poste de coordonnatrice aux affaires publiques, à temps partiel (soit 4 jours par semaine), et procéder à son affichage, conformément à la nouvelle description de tâches (306^e).

Approuver le projet de lettre adressée à l'Ordre des ergothérapeutes, avec modifications, au regard de l'administration de médicaments par voie orale (séance extraordinaire du 5 février 2008).

Déterminer avec la direction générale les objectifs à atteindre pour l'exercice 2008-2009, avec le concours de la présidence nouvellement élue, et établir l'échéancier en avril 2008 (307^e).

Élaborer un projet de politique administrative au regard des outils disponibles pour tout candidat qui soumet sa candidature à la présidence ou à un poste d'administrateur lors des élections annuelles (308^e).

Donner son accord pour l'élimination du poste « cadre » aux affaires professionnelles et créer en lieu et place le poste de coordonnatrice aux affaires professionnelles tel qu'il a été circonscrit dans la nouvelle description de tâches (308^e).

Recommander au Bureau d'adopter le *Rapport sur la gouvernance au sein de l'OPDQ* (309^e).

Rapport des activités du Comité administratif (suite)

Rapport des activités relatives à la reconnaissance d'équivalences de diplôme ou de formation aux fins de la délivrance d'un permis de l'Ordre

Au cours de l'exercice 2007-2008, accorder des équivalences de diplôme ou de formation ou les refuser en application du Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme ou de formation aux fins de la délivrance d'un permis de l'Ordre (296^e et 299^e réunions du Bureau et 306^e et 307^e séances du Comité administratif), et ce, comme suit :

Candidats provenant du Québec seulement

- Demandes reçues : 0

Candidats provenant d'une province ou d'un territoire canadien hors du Québec

- Demandes reçues : 9
- Reconnaissances complètes d'équivalence de diplôme : 3
- Reconnaissances complètes d'équivalence de formation : 2
- Reconnaissances partielles d'équivalence de diplôme : 3, dont la formation à acquérir était la suivante :
 - pour 2 candidats, des stages seulement
 - pour 1 candidat, des cours et des stages
- Reconnaissances partielles d'équivalence de formation : 1, dont la formation à acquérir était constituée de cours et de stages

Candidats provenant d'un autre pays que le Canada

- Demandes reçues : 16
- Reconnaissances complètes d'équivalence de diplôme : 4
- Reconnaissances complètes d'équivalence de formation : 4
- Reconnaissances partielles d'équivalence de diplôme : 7, dont la formation à acquérir était la suivante :
 - pour 1 candidat, des stages seulement
 - pour 6 candidats, des cours et des stages
- Reconnaissances partielles d'équivalence de formation : 0
- Non-reconnaissances d'équivalence de diplôme ou de formation : 1 candidat qui ne détenait aucune des exigences requises

Dossiers qui n'ont pas fait l'objet de décision au 31 mars 2008

- Demandes reçues : 6

Rapport du syndic

Syndic
Janick Perreault

Syndic adjoint
Micheline Séguin Bernier

Mandat
Satisfaire aux exigences du Code des professions en matière de réception de demandes d'enquête relative à la conduite d'un membre.

Activités au cours de l'exercice 2007-2008

- Plaintes reçues : 4
- Enquêtes et recherches effectuées : 3
- Demandes d'information : 7
- Plaintes portées devant le Comité de discipline : 0
- Différends soumis à la conciliation : 0
- Différends réglés à l'étape de conciliation : 0
- Différends soumis au Conseil d'arbitrage : 0

Janick Perreault
Syndic

Rapports des comités réglementaires

Comité de discipline

Président

M^e Jean-Jacques Gagnon

Membres

Maryse Beaulieu, Louise Bigras Desaulniers, Céline Bourgouin et Danielle Lepage

Secrétaire du comité

M^e Pierre Gauthier

Mandat

Disposer de toute plainte portée contre un membre de l'Ordre ou une personne qui l'a déjà été s'il s'agit d'une infraction pouvant avoir été commise alors que cette personne était membre.

Activités au cours de l'exercice 2007-2008

- Auditions au fonds : 1
- Décisions sur culpabilité : 1
- Auditions sur sanction : 1
- Décisions sur sanction : 0

M^e Pierre Gauthier

Secrétaire

Comité de révision

Membres

Gisèle Jasmin, Micheline Poliquin, Pascal Roberge et Micheline DeBelder, présidente

Secrétaire du comité

Nicole Bonneau

Mandat

Donner à toute personne qui en fait la requête et qui a demandé au syndic la tenue d'une enquête un avis relativement à la décision du syndic ou du syndic adjoint de ne pas porter plainte.

Activités au cours de l'exercice 2007-2008

N'ayant reçu aucune demande de révision, le comité n'a pas tenu de réunion au cours de l'exercice.

Micheline DeBelder

Présidente

Comité d'inspection professionnelle

Membres

Marie-Claude Baril, Diane Chagnon Decelles, Danielle Garceau, Annick Lavoie et Marthe Vuignier, présidente

Secrétaire du comité et coordonnatrice à l'inspection professionnelle

Ginette Caron

Inspecteurs-enquêteurs

Caroline Jean, Madeleine Forest, Françoise Monarque, Rosemarie Repa Fortier, Thérèse Samson Laberge et Madeleine Turcotte

Nombre de réunions : 11

Programme de surveillance générale

- Dans le cadre du programme de surveillance générale adopté par le Bureau, contrôler l'exercice de la profession par les membres de l'Ordre en procédant notamment à la vérification de leurs dossiers, livres et registres professionnels.
- Contribuer à la révision des objectifs et du processus d'inspection professionnelle en vue de proposer des modifications pour en améliorer l'efficacité et l'efficience.
- Faire les recommandations pertinentes pour l'amélioration de l'encadrement de la pratique.

Synthèse des recommandations

- Optimiser le taux annuel d'inspection en fonction de l'augmentation du nombre d'adhésion au Tableau des membres de l'Ordre, soit d'environ 15 % annuellement.
- Cibler les inspections en fonction de critères de risque de pratiques déviantes :
 - Membres modifiant radicalement leur domaine d'activités;
 - Membres exerçant une activité clinique en pratique privée de façon isolée (aucun pair ni travail d'équipe avec des intervenants);
 - Membres pouvant intervenir comme maître de stage auprès de futures candidates à la profession;
 - Nouveaux membres ayant moins de 3 années d'expérience;
 - Membres ayant plus de 20 années d'expérience.

Rapports des comités réglementaires (suite)

- Réviser les modes de fonctionnement des réunions afin de :
 - tenir compte du nombre grandissant de dossiers présentés au comité pour étude;
 - favoriser les réflexions et prises de décisions éclairées sur les orientations de la pratique, la révision du processus d'inspection, etc.
- Tenir des rencontres annuelles avec les inspecteurs afin de veiller à l'uniformisation et à l'établissement de standards des pratiques d'inspection attendues par le comité.

1) Répartition des inspections dans le cadre du programme de surveillance générale

- Nombre de formulaires d'inspection professionnelle soumis aux membres :
 - 471 formulaires ont été transmis aux membres; 431 ont été retournés, parmi lesquels 24 dossiers ont été soumis au comité, car ils ne satisfaisaient pas au cadre normatif. Les membres qui n'ont pas répondu au formulaire avaient tous un motif qui justifiait un délai de remise. Ces dossiers seront étudiés au cours de l'exercice 2008-2009.

Parmi les 471 dossiers visés par le programme de surveillance générale 2007-2008, 60 étaient ciblés selon les critères de risque de pratiques déviantes décrits précédemment.

- Nombre de membres visités :
 - 121 membres ont fait l'objet d'une visite d'inspection dans le cadre du programme de surveillance générale, répartis comme suit :
 - 86 membres exerçant dans un établissement du réseau de la santé;
 - 35 membres en pratique privée.

2) Rapports de vérification dressés :

- À la suite d'une visite d'inspection
Tous les dossiers des membres en pratique privée (35) inspectés ont été présentés au Comité d'inspection professionnelle (CIP). Un rapport de vérification a été déposé pour chacun d'entre eux. Parmi ces dossiers, 18 ne satisfaisaient pas au cadre normatif.
- À la suite de la transmission des formulaires d'inspection professionnelle
Les dossiers de six membres ont été présentés au Comité d'inspection professionnelle pour étude, soit parce qu'ils

ne satisfaisaient pas aux critères exigés pour la mise à jour des connaissances, soit parce qu'ils présentaient des éléments de risque de déviance (ex. : beaucoup de rayonnement professionnel en proportion des activités de formation ou formation ne ciblant pas le domaine de pratique). Un rapport de vérification a été dressé pour chacun de ces dossiers.

3) Membres ayant fait l'objet d'enquête :

Aucun membre n'a fait l'objet d'enquête au cours de l'exercice financier.

Un rapport d'enquête circonstancié a été dressé à la suite de l'audition d'un membre soumis à une enquête sur la compétence effectuée au cours de l'exercice financier 2006-2007.

4) Recommandations en vertu de l'article 113 du Code des professions :

- Dans le cadre du programme de surveillance générale
 - Le comité a émis une recommandation de stage de perfectionnement avec limite d'exercice pour deux (2) membres à la suite d'une réorientation de l'exercice de leur profession dans un domaine de pratique avec activité réservée.
 - Le comité a émis une recommandation de stage de perfectionnement avec limite d'exercice pour quatre (4) membres à la suite d'une visite d'inspection.
- Dans le cadre d'une admission ou d'une réinscription au Tableau des membres après avoir omis de s'inscrire depuis plus de trois ans :
 - Le comité a recommandé au Bureau d'imposer un stage de perfectionnement avec limite d'exercice ou une limite volontaire d'exercice à 13 des 14 membres dont le dossier a été étudié.

5) Décisions du Bureau approuvant les recommandations du CIP :

Des 14 recommandations soumises par le CIP, 13 ont été approuvées par le Bureau ou le Comité administratif. Un dossier est actuellement en attente de décision, le Bureau ayant recommandé de compléter son étude par une visite du membre en pratique privée.

6) Membres ayant fait l'objet d'une information au syndic en vertu du cinquième alinéa de l'article 112 du Code des professions :

Aucun dossier n'a été porté à l'attention du syndic de l'Ordre.

Représentations au sein des comités suivants :

Comité de sélection des récipiendaires des prix
Comité sur la pratique illégale

Marthe Vuignier

Présidente

Comité d'admission

Membres

Marie Marquis, Hugues Plourde et Isabelle Galibois, présidente

Secrétaire du comité

Nicole Bonneau

Mandat

Étudier les demandes d'équivalence de diplôme ou de formation et formuler les recommandations appropriées au Bureau ou au Comité administratif, conformément au Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation aux fins de la délivrance d'un permis.

Activités au cours de l'exercice 2007-2008

Procéder à l'examen du dossier de 28 candidats titulaires de diplômes décernés par des universités situées au Québec et hors du Québec désireux d'obtenir une équivalence de diplôme ou de formation aux fins de la délivrance d'un permis de l'Ordre; procéder à la révision de deux dossiers ayant déjà fait l'objet de recommandations au Bureau.

Étudier deux demandes de reconnaissance de diplôme donnant ouverture au permis délivré par l'Ordre, soit le nouveau programme de Baccalauréat en sciences de la nutrition de l'Université d'Ottawa et celui de Baccalauréat en nutrition (stages intégrés) de l'Université de Moncton.

Nombre de réunions : 6, sous forme de conférence téléphonique

Isabelle Galibois

Présidente

Comité de la formation des diététistes

Membres

Caroline Boily et Marie-Christine Morency (suppléante), nommées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; Isabelle Galibois et Louise Thibault, nommées par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ); Marielle Ledoux et Paul-Guy Duhamel, nommés par le Bureau de l'Ordre

Secrétaire du comité

Annie Chapados

Mandat général

Examiner, dans le respect des compétences respectives et complémentaires de l'Ordre, des établissements d'enseignement universitaire et du ministre de l'Éducation, les questions relatives à la qualité de la formation des diététistes.

Mandat particulier

Faire les recommandations au Bureau en vue de « statuer sur la norme initiale de formation (diplôme donnant ouverture au permis) ».

Nombre de réunions : L'Ordre étant en attente de fonds afin de procéder à la révision de la norme initiale de formation, aucune réunion n'a été tenue.

Annie Chapados

Secrétaire

Comité sur la pratique illégale

Membres

Annie Chapados, Louise Lavallée Côté, Annick Lavoie, Micheline Séguin Bernier, et Janick Perreault, présidente

Mandat

Procéder à l'étude des plaintes soumises par le public ainsi que par les membres et faire les recommandations appropriées au Bureau.

- Plaintes reçues : 26
- Enquêtes et recherches effectuées : 15
- Demandes d'informations : 3
- Poursuites pénales devant la Cour du Québec : 0
- Cas d'usurpation de titre : 20
- Cas d'activités illégales : 6

Janick Perreault

Présidente

Réalisations de l'Ordre en 2007-2008

Outils d'encadrement

- *Guide d'accueil pour les nouveaux membres*
- Mise en ligne de chapitres révisés du *Manuel de nutrition clinique* (MNC)
- Questionnaires de formation continue du MNC
- Rapport sur la gouvernance au sein de l'OPDQ
- Formation sur l'équité procédurale destinée aux décideurs au sein de l'Ordre
- Dépliant sur l'inspection professionnelle intitulé *La visite d'inspection professionnelle : pour l'amélioration des compétences des diététistes*
- Formation sur l'équité procédurale donnée par M^e Madeleine Lemieux aux membres du Comité d'inspection professionnelle (CIP)
- Présentation sur l'approche nutritionnelle du traitement de l'obésité et d'autres maladies chroniques associées aux membres du CIP et aux inspecteurs nommés.

Scène publique

- Mémoire déposé auprès de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois : *Pour remettre le citoyen au cœur de l'assiette*
- Mémoire conjoint de l'OPDQ, de l'Ordre des agronomes, de l'Ordre des chimistes et de l'Ordre des médecins vétérinaires déposé auprès de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois : *Une approche professionnelle intégrée, multidisciplinaire et préventive à privilégier pour les secteurs agricole et agroalimentaire*
- Mémoire déposé auprès de la Commission sur les conditions de vie des aînés : *Consultation publique sur les conditions de vie des aînés : un enjeu de société, une responsabilité qui nous interpelle tous*
- Mémoire déposé auprès de la Commission des institutions : *Mémoire de l'OPDQ sur le Projet de loi 50 modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines*
- Représentations auprès du MSSS relatives à l'élaboration d'une politique alimentaire cadre destinée aux écoles
- Sommet sur la santé sous l'égide du Collège des médecins
- Commentaires de l'OPDQ déposés auprès de l'Ordre des ergothérapeutes et du Collège des médecins concernant un projet de règlement du Collège autorisant les ergothérapeutes à administrer des aliments mélangés à du baryum
- Déjeuner organisé conjointement avec Épikura pour les députés au restaurant Le Parlementaire
- Mois de la nutrition
- 10^e édition de la Journée des diététistes/nutritionnistes du Québec



Formation continue, colloques et congrès

- Questionnaires de formation continue de la revue *Nutrition – science en évolution*
- Formation – Regard sur le nouveau *Guide alimentaire canadien*
- Élaboration d'un DVD de formation continue : Regard sur le nouveau *Guide alimentaire canadien*
- Colloque – Interdisciplinarité : diététiste leader dans tous les champs de pratique
- Colloque – L'Art culinaire au service de la bonne santé

Partenariats

- *Mieux vivre avec son enfant de la naissance à deux ans*
- *Palmarès des carrières 2008*
- *Protégez-Vous – Mieux manger pour le plaisir et la santé*
- Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation (CTAC)
- Chenelière Éducation – Synergie
- ÉquiLibre – Journée sans diète
- Université de Montréal – sondage
- MSSS – Effectifs disponibles en cas de pandémie
- Réseau Action Santé
- Groupe de promotion pour la prévention en santé (GP²S)
- Réseau Santé Canada

Communications

- *Contact*
- *Contact Express*
- *Contact courriel*
- *Nutrition – science en évolution*
- Site web

Reconnaisances

- Excellence en carrière
- Mérite en nutrition publique
- Excellence en nutrition clinique
- Excellence en communication scientifique
- Mérite annuel en diététique
- Mérite exceptionnel en matière d'innocuité
- Prix du bénévole
- Prix pour les diplômés
- Bourse pour un étudiant en diététique / Université Laval

Rapports des comités permanents et consultatifs

La planification stratégique 2007-2010 requérait la mise sur pied d'un quatrième comité permanent relatif au secteur de l'industrie agroalimentaire. Par ailleurs, l'Ordre a procédé en cours d'année à une rationalisation de ses comités aviseurs et a adopté une toute nouvelle arborescence.

Afin de permettre cette réorganisation, et en considération des vacances de postes, certaines activités de conseil ont été ralenties ou suspendues, l'Ordre ciblant plutôt, outre le contrôle de l'exercice de la profession, des interventions spécifiques regroupées sous le thème « Groupes de travail divers ».

Comité de nutrition clinique

Membres

Diane Chagnon Decelles, Isabelle Galibois, Stéphanie lasenza, Nadia Tadros et Catherine Crowe, présidente

Secrétaire du comité

Louise Lavallée Côté

Mandat général

Aviser les dirigeants de l'Ordre et faire des recommandations au Bureau au sujet des questions concernant la nutrition clinique, notamment sur les pratiques émergentes tant chez les membres que chez d'autres intervenants.

Comité de nutrition publique

Membres

Lise Bertrand, Marthe Côté Brouillette, Anne-Marie Hamelin, Nathalie Jobin, Manon Paquette et Jeannette Allard, présidente

Secrétaire du comité

Poste vacant

Mandat général

Aviser les dirigeants de l'Ordre et faire des recommandations au Bureau au sujet des questions concernant la nutrition publique.

Mandats particuliers

- Mettre sur pied une activité de formation continue sur le nouveau *Guide alimentaire canadien* afin de permettre aux membres de l'OPDQ de se l'approprier et de développer leur pensée critique à l'égard de cet outil.
- Proposer au Bureau une prise de position en lien avec ce nouveau guide.

Comité sur la gestion des services alimentaires

Membres

Hélène Blackburn, Berthe Lefebvre, Lise Marcotte, Denise Ouellet et Carole Larose, présidente

Secrétaire du comité

Poste vacant

Mandat général

Aviser les dirigeants de l'Ordre et faire des recommandations au Bureau au sujet des questions concernant la gestion de services alimentaires.

Comité sur la formation continue

Membres

Anne-Marie Boulais, Manon Bureau, Christine Chénard, Michelle Cossette, Lise Reid, Louise St-Denis, présidente.

Coordonnatrice des travaux

Louise Lavallée Côté

Mandat

- Déterminer les besoins de formation continue des membres de l'OPDQ, tous secteurs d'activités confondus; prioriser les activités de formation continue; définir le contenu et les objectifs de chacune d'elles; déterminer les ressources scientifiques nécessaires à la réalisation de chacune d'elles; contribuer à la planification des activités.
- Allouer les unités de formation continue (UFC) selon la procédure d'attribution, préalablement élaborée.

Mandats particuliers

- Établir une procédure d'attribution des UFC tenant compte notamment des impacts financiers.
- Examiner la possibilité que la formation continue devienne obligatoire et la faisabilité d'un tel projet; déterminer les modalités et conditions nécessaires à une formation continue obligatoire; faire rapport au Bureau des recommandations à ce sujet.

Nombre de réunions : 1

Comité éditorial de la revue

Membres

Josée Bussières (jusqu'en août 2007), Josiane Cyr, Vicky Drapeau, Annie Ferland, Annie Langlois, Daniel Lavoie (jusqu'en novembre 2007), Annie Morin, Josée Pelletier, Patricia Urrico (jusqu'en septembre 2007) et Berthe Lefebvre, présidente

Secrétaire du comité

Lise Tardif

Mandat

Déterminer et assurer le contenu en formation continue de la revue de l'OPDQ.

Nombre de réunions : 4

Comité des finances et de vérification

Membres

Francine Boivin, Annie Chapados, Catherine Crowe, Clara Dufour, Carole Larose et Claire Deraspe, trésorière et présidente

Mandat

- Vérifier les revenus et dépenses de l'Ordre afin d'assurer l'utilisation optimale de ses ressources et sa santé financière.
- Effectuer toute recommandation y afférente jugée opportune auprès des instances décisionnelles de l'Ordre.

Nombre de réunions : 3, en plus de plusieurs conférences téléphoniques

Comité de révision du Manuel de nutrition clinique

Membres

Diane Chagnon Decelles, Thérèse Desrosiers, Mireille Dubost Bélair, Lorraine Giguère, Manon Jobin, Guylaine Paradis, Rosemarie Repa Fortier, Louise Saint-Denis et Louise Lavallée Côté, présidente

Mandat

Assurer la mise à jour du *Manuel de nutrition clinique*.

Nombre de réunions : 2, ainsi que plusieurs rencontres individuelles entre la présidente et les membres

Comité sur les prix Pomme

Membres

Marie-Jeanne Cournoyer, Thida Ith, Nathalie Jobin, Richard Leclerc et Charles Tanguay

Mandat

Analyser des messages publicitaires de l'industrie alimentaire et déterminer les finalistes pour les prix.

Nombre de réunions : 1

Comité de sélection des récipiendaires des prix

Membres

Céline Kirouac, Louise Lavallée Côté, Berthe Lefebvre, Suzanne Lemieux, Suzanne Michaud, Rosemarie Repa Fortier, Marthe Vuignier et Jacinthe Dulude Barbeau, coordonnatrice

Mandat

- Réviser périodiquement et soumettre au Bureau les critères et les conditions d'attribution des différents prix.
- Analyser les dossiers des principaux candidats et déterminer les récipiendaires des prix.

Nombre de réunions : 2

Groupes de travail divers

Des groupes de travail se sont penchés, de façon ponctuelle, sur les sujets suivants :

- alimentation parentérale
- diabétologie
- gouvernance de l'Ordre
- planification stratégique 2007-2010 de l'OPDQ
- Mois de la nutrition des Diététistes du Canada
- Journée des diététistes/nutritionnistes du Québec
- modifications apportées au Code des professions
- planification de la main-d'œuvre / MSSS
- normes de compétence associées à l'élaboration de politique alimentaire / MSSS
- avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire / MSSS
- conditions de vie des aînés / ministère de la Famille et des Aînés



Tableau des membres au 31 mars 2008

- Nombre total de membres au 31 mars 2007 2 359
- Retraits du Tableau de l'Ordre 81
- Délivrances de permis 153
- Réinscriptions au Tableau de l'Ordre 20

Nombre total de membres au 31 mars 2008 2 451

Répartition des membres par région

- a) Bas-Saint-Laurent et Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (01-11) 49
- b) Saguenay–Lac-Saint-Jean (02) 68
- c) Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches et Côte-Nord (03-12-09) . . . 429
- d) Mauricie et Centre-du-Québec (04-17) 112
- e) Estrie (05) 74
- f) Montérégie (16) 340
- g) Montréal (06) 926
- h) Laval, Laurentides et Lanaudière (13-15-14) 299
- i) Outaouais (07) 59
- j) Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec (08-10) 49
- z) Hors Québec 46

Répartition des membres selon le sexe

- Femmes 2 384
- Hommes 67

Répartition des membres selon leur statut

- Régulier 2 250
- Émérite 11
- Retraité 45
- Autorisation spéciale pour usage des titres réservés 1
- Étudiant à temps plein 25
- Externe 30
- Congé parental 89

Cotisation annuelle payable au 1^{er} avril de chaque année

- Membre régulier 445 \$
- Membre émérite Exemption
- Membre régulier (diplômé en décembre de l'année précédente) . . 222,50 \$
- Membre régulier (diplômé en mai de la même année) 148,33 \$
- Membre retraité 155,75 \$
- Membre étudiant à temps plein 146,85 \$
- Membre externe 293,70 \$
- Membre en congé parental 333,75 \$

Nicole Bonneau
Secrétaire générale adjointe



ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2008

Rapport des vérificateurs



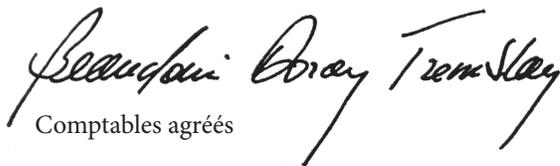
Beaudoin Doray Tremblay (s.e.n.c.r.l.)
Comptables agréés

Aux membres de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec

Nous avons vérifié le bilan de l'ORDRE PROFESSIONNEL DES DIÉTÉTISTES DU QUÉBEC au 31 mars 2008, ainsi que les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2008, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.



Comptables agréés

Le 13 mai 2008

Résultats

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

	Budget 2008 \$	Réal 2008 \$	Réal 2007 \$
PRODUITS			
Cotisations des membres	1 005 500	998 932	885 188
Formation	87 250	93 488	18 112
Manuel de nutrition clinique	4 500	16 311	6 438
Publicité	107 000	152 155	149 763
Revenus de financement et de placements	27 000	54 795	23 300
Autres revenus	23 000	24 057	8 765
Mois de la nutrition		44 000	27 500
	1 254 250	1 383 738	1 119 066
CHARGES			
Direction générale et services administratifs (relevé « A »)	842 025	760 789	804 535
Bureau et comité administratif	47 000	30 163	39 231
Inspection professionnelle	37 000	29 772	34 892
Discipline et syndic	28 000	7 081	18 559
Formation	75 325	43 031	7 771
Manuel de nutrition clinique	30 000	1 309	27 658
Communications (relevé « B »)	174 000	191 701	187 966
Autres comités (relevé « C »)	20 900	6 280	12 657
Mois de la nutrition (relevé « D »)		29 979	21 043
	1 254 250	1 100 105	1 154 312
RÉSULTAT AVANT AUTRES ÉLÉMENTS		283 633	(35 246)
AUTRES ÉLÉMENTS			
Congrès – net			40 990
Subvention – emploi		11 747	7 617
		11 747	48 607
RÉSULTAT NET		295 380	13 361

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Évolution des actifs nets

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

	Fonds non affectés	Fonds de contentieux	Fonds pour le Tableau des membres	Fonds pour la révision du Manuel de nutrition clinique	2008	2007
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	241 851	183 739		120 500	546 090	532 729
Résultat net	295 380				295 380	13 361
Virement interfonds			60 000	(60 000)		
	537 231	183 739	60 000	60 500	841 470	546 090
Affectations		(47 824)	(5 183)	(24 897)	(77 904)	
	537 231	135 915	54 817	35 603	763 566	546 090
Variations cumulées portées directement à l'état de l'évolution des actifs nets au début	11 216				11 216	
Variations sur les actifs financiers disponibles à la vente survenue au cours de l'exercice	(7 389)				(7 389)	
SOLDE À LA FIN	541 058	135 915	54 817	35 603	767 393	546 090

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bilan

AU 31 MARS 2008

	2008	2007
	\$	\$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	431 043	237 243
Dépôts à terme	59 928	457 290
Créances (note 3)	123 461	105 674
Frais payés d'avance	13 258	19 632
	627 690	819 839
PLACEMENTS (note 4)	812 613	327 724
IMMOBILISATIONS (note 5)	15 682	27 938
	1 455 985	1 175 501
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	204 842	168 200
Cotisations perçues d'avance	483 750	461 211
	688 592	629 411
ACTIFS NETS		
Actifs nets non affectés	541 058	241 851
Fonds de contentieux	135 915	183 739
Fonds pour le Tableau des membres	54 817	
Fonds pour la révision du <i>Manuel de nutrition clinique</i>	35 063	120 500
	767 393	546 090
	1 455 985	1 175 501

Approuvé au nom du Bureau


 _____, président


 _____, trésorière

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Flux de trésorerie

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

	2008	2007
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat net	295 380	13 361
Élément n'impliquant aucun mouvement de fonds :		
Amortissement des immobilisations	12 256	12 970
Gain sur disposition de placements		1 665
	307 636	27 996
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Créances	(17 787)	(3 472)
Frais payés d'avance	6 374	2 966
Créditeurs	36 642	54 516
Cotisations perçues d'avance	22 539	(28 788)
	47 768	25 222
	355 404	53 218
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements et dépôts à terme	(83 700)	(178 818)
Acquisition d'immobilisations		(1 554)
Affectations – fonds spécifiques	(77 904)	
	(161 604)	(180 372)
VARIATION DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS		
	193 800	(127 154)
ENCAISSE AU DÉBUT	237 243	364 397
	431 043	237 243

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

AU 31 MARS 2008

1 - STATUT ET ACTIVITÉ

L'ORDRE PROFESSIONNEL DES DIÉTÉTISTES DU QUÉBEC est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il est constitué en vertu du Code des professions du Québec.

2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Modification de conventions comptables

Au cours de l'exercice, la société a appliqué, et ce de façon prospective, les nouvelles recommandations de l'institut canadien des comptables agréés quant à la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des instruments financiers suite à la publication des chapitres 3855, Instruments financiers – comptabilisation et évaluation, 3862, Instruments financiers – informations à fournir ainsi que 3863, Instruments financiers – présentation.

Instruments financiers

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur de chaque catégorie d'actifs et de passifs financiers.

Les justes valeurs de l'encaisse, des dépôts à terme, des créances, des créditeurs et des cotisations perçues d'avance correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Le dépôt à terme porte intérêt au taux de 2,15 % et l'échéance est en décembre 2008.

Les placements sont classés comme actifs financiers disponibles à la vente. Ces actifs sont évalués à leur juste valeur. La juste valeur des placements est basée sur les cours du marché. Tout gain ou perte est présenté directement à l'état de l'évolution des actifs nets jusqu'à la décomptabilisation de l'actif financier, moment où le gain ou la perte cumulé doit alors être inclus dans le résultat net de l'exercice.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties de façon linéaire selon leur durée de vie suivante :

Matériel informatique	5 ans
Logiciels	1 an
Mobilier	10 ans

Fonds

Le fonds de contentieux se rapporte aux honoraires légaux et aux poursuites qui pourraient être engagées.

Le fonds pour la révision du *Manuel de nutrition clinique* permettra d'assurer une mise à jour du *Manuel* au cours des prochaines années.

Le fonds pour le Tableau des membres permettra l'acquisition d'un nouveau Tableau des membres.

Notes complémentaires (suite)

AU 31 MARS 2008

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuel, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

3 - CRÉANCES

	2008	2007
	\$	\$
Clients et autres débiteurs	111 373	92 253
Taxes à recevoir	12 088	3 701
Intérêts courus		9 720
	123 461	105 674

4 - PLACEMENTS - au coût

	2008	2007
	\$	\$
Placements en obligations – taux entre 3,0 % et 5,7 %, échéant entre mai 2008 et octobre 2015 (valeur comptable de 715 208 \$)	713 353	239 173
Fonds de placements communs (valeur comptable de 93 578 \$)	99 260	88 551
	812 613	327 724

5 - IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette 2008	Valeur nette 2007
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	38 966	38 583	383	8 083
Logiciels	12 309	12 309		285
Mobilier	42 757	27 458	15 299	19 570
	94 032	78 350	15 682	27 938

Notes complémentaires (suite)

AU 31 MARS 2008

6 - CRÉDITEURS	2008	2007
	\$	\$
Fournisseurs	121 072	108 443
Salaires, vacances et charges sociales courus à payer	83 770	59 757
	204 842	168 200

7 - MARGE DE CRÉDIT

Au 31 mars 2008, la marge de crédit autorisée de 50 000 \$ n'était pas utilisée. Elle porte intérêts au taux préférentiel plus une prime et cette marge est renouvelée annuellement.

8 - ENGAGEMENT

L'organisme s'est engagé en vertu d'un contrat de location relatif à ses locaux se terminant en décembre 2014, représentant un montant de 499 675 \$.

De plus, l'organisme s'est engagé en vertu d'un contrat de crédit-bail relatif à un photocopieur se terminant en décembre 2010, représentant un montant de 16 225 \$.

Les versements annuels à effectuer au terme de ces contrats au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	2009	2010	2011	2012	2013
	\$	\$	\$	\$	\$
	77 000	77 988	79 475	75 050	75 050

9 - APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

Les bénévoles consacrent un nombre important d'heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers. Ces heures n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

Renseignements complémentaires

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

	Budget 2008 \$	Réel 2008 \$	Réel 2007 \$
RELEVÉ « A » - DIRECTION GÉNÉRALE ET SERVICES ADMINISTRATIFS			
Salaires et avantages sociaux	615 400	553 788	588 520
Honoraires professionnels	61 625	57 586	49 277
Frais administratifs	43 000	35 343	39 711
Quote-part des frais généraux	122 000	114 072	127 027
	842 025	760 789	804 535
RELEVÉ « B » - COMMUNICATIONS			
Honoraires, communication et site web	32 000	24 747	14 078
Revue professionnelle	36 000	31 358	33 688
Publicités insérées	62 000	92 435	91 359
Bulletins de nouvelles	10 000	6 837	9 725
Assemblée générale	9 000	7 581	9 438
Quote-part des frais généraux	25 000	28 743	29 678
	174 000	191 701	187 966
RELEVÉ « C » - AUTRES COMITÉS			
Admission	300		133
Lois et règlements	1 000		117
Sous-comité formation continue			650
Conseil à la formation des diététistes	1 500	14	415
Finances et vérification	1 500	887	806
Nutrition clinique	1 000	27	647
Nutrition publique	1 000		1 295
Gestion services alimentaires	1 000		881
Assurance en pratique privée	750		
Sélection des récipiendaires des prix	1 500	995	1 561
Pratique illégale	750		201
Prix Pomme		319	1 037
Réforme du système professionnel	1 000		
Prescription	2 100	272	316
Allaitement	1 500	208	750
Groupes de travail	3 000	2 616	2 068
Quote-part des frais généraux	3 000	942	1 780
	20 900	6 280	12 657

Renseignements complémentaires (suite)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

	Budget 2008 \$	Réel 2008 \$	Réel 2007 \$
RELEVÉ « D » - MOIS DE LA NUTRITION			
Journée des diététistes		8 406	5 920
Impression et distribution		17 079	11 806
Quote-part des frais généraux		4 494	3 317
		29 979	21 043

RELEVÉ « E » - FRAIS GÉNÉRAUX

Loyer	80 000	79 113	79 454
Frais de poste	20 000	17 525	26 720
Imprimerie	16 000	19 048	21 812
Fournitures de bureau	12 500	9 013	10 676
Location d'équipement	8 000	7 770	6 758
Amortissement des immobilisations	12 000	12 256	12 970
Communications	12 000	9 787	9 164
Photocopies	2 000	1 229	1 419
Assurances	7 000	4 129	5 882
Taxes	5 000	4 882	4 588
Entretien et réparations	2 500		1 255
	177 000	164 752	180 698

RELEVÉ « F » - FRAIS GÉNÉRAUX RÉPARTIS

Direction générale et services administratifs	122 000	114 072	127 027
Bureau et comité administratif	7 000	4 523	6 194
Inspection professionnelle	5 000	4 464	5 733
Discipline et syndic	4 000	1 062	2 930
Formation	11 000	6 452	4 039
Communications	25 000	28 743	29 678
Autres comités	3 000	942	1 780
Mois de la nutrition		4 494	3 317
	177 000	164 752	180 698



Ordre professionnel des diététistes du Québec
2155, rue Guy, bureau 1220
Montréal (Québec)
H3H 2R9

Tél. : 514 393-3733
Sans frais : 1 888 393-8528
Télec. : 514 393-3582
Courriel : opdq@opdq.org

www.opdq.org